

Présentation des comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

OARA

5 PARVIS CORTO MALTESE
33088 BORDEAUX CEDEX

oara@oara.fr

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	18 995	18 995		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	18 995	18 995		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	939 941	547 941	392 000	455 611
Autres immobilisations corporelles	256 220	192 877	63 343	68 042
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 196 161	740 818	455 343	523 654
Immobilisations financières				
Participations	930		930	930
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	
TOTAL immobilisations financières :	1 930		1 930	930
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	1 217 087	759 814	457 273	524 584
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 282		1 282	
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	54 901		54 901	258 520
Charges constatées d'avance	29 037		29 037	19 736
TOTAL créances :	83 938		83 938	278 255
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 357 961		1 357 961	1 114 929
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	38 471		38 471	36 309
TOTAL valeurs mobilières de placement :	1 396 432		1 396 432	1 151 238
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	1 481 652		1 481 652	1 429 493
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	2 698 738	759 814	1 938 925	1 954 077

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	402 377	402 377
Autres		
Report à nouveau	590 093	581 774
Excédent ou déficit de l'exercice	73 187	8 319
Situation nette (sous total)	1 065 656	992 469
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	227 395	279 136
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 293 051	1 271 606
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	83 300	95 072
TOTAL II	83 300	95 072
PROVISIONS		
Provisions pour risques		83 203
Provisions pour charges	71 034	68 009
TOTAL III	71 034	151 212
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 457	52 687
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	119 056	111 972
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	292 027	271 527
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	491 540	436 186
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	1 938 925	1 954 077

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		240
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	30 747	66 873
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 887 778	3 913 537
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	85 255	20 744
Utilisations des fonds dédiés	16 773	98 211
Autres produits	1 300	32 430
TOTAL I	4 021 853	4 132 034
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	653 269	715 414
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	45 288	45 150
Salaires et traitements	617 954	605 220
Charges sociales	235 264	253 085
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	118 775	121 540
Dotations aux provisions	5 077	84 400
Reports en fonds dédiés	5 000	
Autres charges	2 291 283	2 405 023
TOTAL II	3 971 910	4 229 832
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	49 943	(97 798)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	28 458	64 243
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	28 458	64 243
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	28 458	64 243

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	78 401	(33 555)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		52 857
TOTAL V		52 857
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
TOTAL VI		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		52 857
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 214	10 984
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 050 311	4 249 134
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 977 124	4 240 816
EXCEDENT OU DEFICIT	73 187	8 319
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	448 342	402 083
TOTAL	448 342	402 083
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	(448 342)	(402 083)
TOTAL	(448 342)	(402 083)

ANNEXE

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'association a pour mission de favoriser la création contemporaine des artistes néo-aquitains dans le domaine du spectacle vivant en veillant à susciter l'émergence artistique et la diversité des approches esthétiques.

Pour atteindre cet objectif, elle coproduit des projets, provoque leur mise en partage avec d'autres opérateurs culturels et s'assure de leur développement territorial. Au-delà de son action pour densifier l'offre artistique, l'association multiplie les initiatives pour permettre son appropriation par le plus grand nombre et agit notamment pour réduire les inégalités d'accès inhérentes aux origines territoriales et sociales.

Suite à la réforme des collectivités territoriales et à la fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes au 1^{er} janvier 2016, les missions de l'association sont étendues à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Pour réaliser son programme d'actions, l'association dispose de moyens financiers octroyés essentiellement par le Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine et dans une moindre mesure la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre de conventions triennales ou annuelles. Depuis l'année 2019, l'OARA dispose de nouveaux locaux de 3 364 m² au sein de la MÉCA, avec notamment un plateau de création de 336 m² (MÉCASCène) et un studio de répétition de 88 m² (MÉCASTudio), le Laboratoire des Communs, la salle des Points de Vue et la salle des Mécanos.

Règles et méthodes comptables

- Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
 - image fidèle
 - comparabilité et continuité de l'exploitation
 - régularité et sincérité
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exerciceset conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- Les comptes annuels au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, du règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Changement de méthode comptable

Le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et le règlement n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. En conséquence, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis selon les dispositions de ces règlements. Il convient de noter que cette mise à jour réglementaire constitue une modification obligatoire des règles de présentation et d'évaluation des états financiers, sans qu'il s'agisse d'un changement volontaire de méthode comptable, tel que défini par l'article 122-2 du PCG.

Sur l'exercice, ce changement de méthode obligatoire a eu les principaux impacts suivants :

Impact du changement de réglementation comptable sur la présentation des comptes de l'entité

	numéro de compte	présentation des comptes	montant
Quote-part des subventions virées au compte de résultat :			
présentation des comptes 2024	7770000	résultat exceptionnel	52 857,07
présentation des comptes 2025	7470000	subventions d'exploitation	51 741,24
Remboursements de charges de personnel :			
présentation des comptes 2024	7911000	produits d'exploitaitaion	7 719,80
présentation des comptes 2025	6490000	charges d'exploitation	19 764,92
Mise à disposition de personnel facturée :			
présentation des comptes 2024	7911000	transferts de charges	13 023,82
présentation des comptes 2025	7084000	vente de biens et services	1 321,49
Charges constatées d'avance :			
présentation des comptes 2024	4860000	charges constatées d'avance	19 735,66
présentation des comptes 2025	4860000	créances	29 036,87

Par ailleurs les numéros de comptes utilisés ont été mis à jour conformément à la nouvelle nomenclature comptable.

- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
- Depuis l'exercice 2013, il a été décidé d'inscrire au bilan sous forme de provision le montant correspondant à la totalité des indemnités de départ à la retraite. Conformément à la réglementation comptable, la reconstitution de la provision a été prélevée sur les capitaux propres au 31 décembre 2012. Depuis l'exercice 2013, seule la variation annuelle de la provision figure au compte de résultat.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite prévu à l'âge moyen de 65 ans
- Turn-over faible
- Départ volontaire
- Taux d'inflation : 1.5%
- Taux d'actualisation : 3,60%
- Taux de charges sociales et fiscales : 53,54%

L'engagement retraite est comptabilisé en provision pour charges, au passif. Compte tenu des hypothèses ci-dessus, les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2025 à 71 034 euros.

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1/ Bilan actif

● Immobilisations

- > Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Sur l'exercice 2025, l'O.A.R.A. a réalisé les **investissements** suivants :

- matériel technique	36 954.87 €
- matériel de bureau & informatique.....	13 509.96 €

	50 464.83 €

Les anciens postes informatiques non utilisés ont été mis au rebut :

- matériel de bureau & informatique.....	17 116.56 €
--	-------------

- > Les **amortissements** ont été pratiqués conformément aux principes comptables, c'est-à-dire sur la durée présumée d'utilisation restant à courir :

- amortissement matériel Métascène	[10-33%]	16 772.77 €
- amortissement matériel technique.....	[10-33 %]	8 741.85 €
- amortissement matériel industriel	[10-33 %]	2 802.48 €
- amortissement matériel de scène	[10-33 %]	72 248.76 €
- amortissement agencements MECA.....	[10-20 %]	6 134.72 €
- amortissement matériel de bureau	[10-33 %]	11 089.31 €
- amortissement mobilier	[20-33 %]	985.38 €

		118 775.27 €

- > Les **mouvements de l'exercice** sont récapitulés dans les tableaux ci-dessous :

Actif immobilisé	à l'ouverture	augmentation	diminution	à la clôture
Immobilisations incorporelles	18 995,40			18 995,40
Immobilisations corporelles	1 162 813,09	50 464,83	17 116,56	1 196 161,36
Immobilisations financières	929.94			929,94
TOTAL	1 182 738,43	50 464,83	17 116,56	1 216 086,70

Amortissements & provisions	à l'ouverture	augmentation	diminution	à la clôture
Immobilisations incorporelles	18 995,40			18 995,40
Immobilisations corporelles	639 159,45	118 775,27	17 116,56	740 818,16
Immobilisations financières				-
TOTAL	658 154,85	118 775,27	17 116,56	759 813,56

Nature des biens immobilisés	montant	amortissements	valeur nette
Concessions, brevets, licences	18 995,40	18 995,40	-
Installations et matériel techniques	939 941,12	547 940,78	392 000,34
Agencement et aménagement			
MÉCA	71 670,71	31 451,11	40 219,60
Matériel de transport	66 505,73	66 505,73	-
Matériel de bureau & informatique	107 156,37	85 423,53	21 732,84
Mobilier	10 887,43	9 497,01	1 390,42
Immobilisations financières	929,94	-	929,94
TOTAL	1 216 086,70	759 813,56	456 273,14

Suite à l'application du nouveau Plan Comptable, la part des amortissements relatifs aux investissements subventionnés par la Région Nouvelle-Aquitaine est reprise au compte de résultat [compte 7470000 Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat], pour un montant de **51 741,24 €**.

- **Dépôts & cautionnements versés**

- Caution City Rent [location de véhicule utilitaire transport de décors et matériels] 1 000.00 €

- **Fournisseurs, avances et acomptes versés**

- Hôtel IBIS Nantes réservations BIS janvier 2026 1 281.75 €

- **Créances et comptes rattachés**

- L'ensemble des créances et comptes rattachés a une échéance à un an au plus.

- **Subventions d'exploitation**

Certaines subventions d'exploitation accordées par les différents partenaires ne sont pas intégralement versées sur l'année civile et font l'objet de plusieurs versements étalés dans l'année. Le solde de ces subventions n'est alors réglé qu'au vu du bilan de l'exercice concerné ou bien de l'opération concernée. Les acomptes et les soldes non encore perçus à la clôture de l'exercice figurent au compte 4417000 « Subventions d'exploitation » :

- **Région Nouvelle-Aquitaine :**

- Culture solde subvention 202549 680.09 €

- **Divers comptes débiteurs**

- Factures restant à encaisser 1 721.30 €

- **Valeurs mobilières de placement**

Compte tenu de l'évolution des marchés financiers et des conditions de versements des subventions attribuées, la trésorerie a été placée cette année essentiellement sur des comptes sur livret associatifs auprès des banques de la structure et dans des OPC. Les intérêts financiers sont rattachés à l'exercice et soumis à l'impôt au taux de 24% ou 10% selon la nature des placements.

- **Produits à recevoir**

- ANRT subvention CIFRE :

- 4^{ème} trimestre 2025..... 3 500.00 €

● Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges engagées en 2025 pour l'exercice 2026 :

- frais de fonctionnement	8 608.02 €
- dépenses liées aux activités	20 428.85 €

	29 036.87 €

2/ Bilan passif

● Situation nette

- Il s'agit des cumuls des excédents ou des déficits des derniers exercices mis en réserve.

	2025	2024	2023	2022	2021
Résultats :					
Excédent	73 187	8 319	33 562	46 890	85 807
Déficit					
Réserves :					
Couverture du BFR	402 377	402 377	402 377	402 377	402 377
Report à nouveau	590 093	581 774	548 212	501 322	415 515
Situation nette	1 065 657	992 470	984 151	950 589	903 699

● Subventions d'investissement

Outre une subvention de 20 000€ permettant de financer 80% du véhicule de service acquis en 2015, il s'agit des subventions octroyées en 2019 par le Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine pour permettre de finaliser l'installation de l'OARA à la MÉCA :

- Véhicule de service [2015]	20 000.00 €
- Equipement MÉCA [2019]	95 250.00 €
- Matériel informatique [2019]	11 680.00 €
- Achat 10 perches motorisées MÉCAscène [2019]	447 723.60 €

	574 653.60 €

Ces subventions sont reprises au compte de résultat au même rythme que les dotations aux amortissements calculées sur les investissements réalisés, par le compte 1390000 [soit **51 741,24 €** sur l'exercice 2025].

● Fonds dédiés

> Fonds dédiés / Gestion accueil MÉCA (cf tableau p.17 de la plaquette des comptes)

La Région Nouvelle-Aquitaine avait confié à l'OARA la gestion déléguée et la coordination des espaces communs de la MÉCA. Cette délégation a pris fin au 31 mars 2022.

Le montant des fonds non utilisés de 57 040,10 € est conservé au compte de fonds dédiés dans l'attente de sa réaffectation.

> Fonds dédiés / Activités (cf tableau p.17 de la plaquette des comptes)

L'OARA a attribué en 2025 une bourse de 15 000 € pour une thèse recherche-crédation à Eloïse De Nayer portant sur un projet qui sera développé durant la saison 2025/2026. Un premier montant de 10 000 € a été versé en 2025 pour permettre le démarrage du projet.

Le montant du soutien restant a été reporté en fonds dédiés et sera entièrement utilisé en 2026.

> Fonds dédiés / projet METAscène (cf tableau p.17 de la plaquette des comptes)

Le dispositif MÉTASCENE développé en partenariat avec le Scime [Studio de Création et de Recherche en Informatique et Musiques Expérimentales de l'Université de Bordeaux] a été créé en 2024 avec une inauguration à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Cette expérience sera régulièrement proposée au public pendant plusieurs années.

Le budget défini pour sa création incluant le matériel spécifique nécessaire à sa réalisation, le montant restant en fonds dédiés correspond aux futurs amortissements de ces matériels.

Les amortissements de l'exercice 2025 s'élèvent à 16 772,77 € et ont été repris au compte de résultat.

● **Provision pour risque d'exploitation**

Une provision a été constituée sur l'exercice 2024 à la suite de la saisine du Conseil des Prud'hommes par une ancienne salariée. Le jugement a été rendu le 19 décembre 2025. L'ancienne salariée a été déboutée de sa demande de nullité du licenciement effectué suite à la déclaration d'incapacité sans possibilité de reclassement prononcée par la Médecine du travail.

Les dommages et intérêts restant à verser ainsi que la régularisation du préavis pour un montant global de 28 709,60 € ont été constatés en charges à payer à la clôture de l'exercice et la provision a été reprise pour la totalité, un certificat de non appel ayant été délivré.

	Montant à l'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise pour utilisation	Reprise pour non utilisation	Montant à la clôture
Provision pour risque	83 203,42	0	83 203,42	0	0
TOTAL	83 203,42	0	83 203,42	0	0

● **Provision pour charges**

Le montant des indemnités de départ à la retraite de l'ensemble du personnel salarié est provisionné au bilan depuis l'exercice 2013.

	Montant à l'ouverture	Report à nouveau	Dotation de l'exercice	Reprise pour utilisation	Reprise pour non utilisation	Montant à la clôture
Provision pour retraites	68 009		5 077	0	2 052	71 034
TOTAL	68 009		5 077	0	2 052	71 034

● **Dettes et comptes rattachés**

L'ensemble des dettes et comptes rattachés a une échéance à un an au plus.

● **Fournisseurs, factures non parvenues**

- Charges de fonctionnement	22 266.18 €
- dépenses liées aux activités	28 709.60 €

	50 975,78 €

- **Organismes sociaux, charges à payer**

- Charges sociales sur congés à payer..... 12 131.14 €

- **Subvention d'investissement**

La Région Nouvelle-Aquitaine a attribué une subvention d'investissement de 25 000 € pour la réalisation de 2 capsules vidéos dans le cadre de l'aide « Numérique culturel 2024 : aides à des projets ressources ». Un premier versement de 50% de la subvention a été perçu sur l'exercice.

- **Etat, impôts à payer**

Il s'agit de l'impôt à payer sur les intérêts financiers produits par les placements non exonérés sur l'exercice 2025 [5 214 €] ainsi que sur l'exercice 2018 pour 272 € [chèque non débité] :

- Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers 5 486.00 €

- **Etat, charges à payer**

- Charges fiscales sur congés à payer 2 803.48 €

- **Diffuseurs / Compagnies**

Il s'agit des aides et soutiens aux compagnies artistiques et opérateurs culturels accordés au titre de l'exercice 2025 et qui sont réglés sur l'exercice suivant, pour un montant global de 193 456,04€.

- **Divers, charges à payer**

Il s'agit d'aides et de soutiens pour des compagnies artistiques et des opérateurs culturels accordés au titre des exercices 2025 et antérieurs mais qui n'ont pas été encore facturés à la date de clôture de l'exercice :

- aides aux opérateurs culturels 2022 et antérieurs..... 7 495.00 €
 - aides 2024 & 2025 aux compagnies artistiques & opérateurs culturels..... 91 076.00 €

 98 571.00 €

C. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

1/ Charges d'exploitation

- **Honoraires du Commissaire aux Comptes**

	Montant
Honoraires TTC facturés au titre du contrôle légal des comptes	10 944.00 €
Honoraires TTC facturés au titre des Services Autres que la Certification des Comptes (SACC)	0
TOTAL	10 944.00 €

● **Frais de personnel**

- Personnel permanent :

Effectif au 31/12/2025 : 9 salariés à temps complet en CDI*, 1 en contrat d'apprentissage et 1 salarié doctorant en CDD.

*Le régisseur général a quitté la structure le 31/08/2025 et le poste a été supprimé.

- Personnel technique :

Techniciens et régisseurs intermittents du spectacle, embauchés au gré des besoins nécessités par les compagnies artistiques, par les opérateurs nomades accueillis à la MÉCA [MÉCAscène, MÉCAstudio, hall d'accueil, ...] et pour la maintenance des espaces et du matériel.

> nombre d'heures effectuées en 2025 : 3 755 h

En sus de l'équipe de vacataire pour la mise à disposition des espaces, des équipes techniques ont été embauchées directement par l'OARA dans le cadre de la diffusion déléguée du spectacle « *Démocratie ! Un spectacle dont vous pourriez être les héros* ».

> nombre d'heures effectuées en 2025 : 326 h

- Personnel artistique :

L'équipe artistique du spectacle « *Démocratie ! Un spectacle dont vous pourriez être les héros* » porté en diffusion déléguée a été embauchée directement par l'OARA.

Il en est de même de l'équipe artistique qui assure la présentation des scènes Spectacle vivant dans le cadre du Nouveau Festival.

> nombre d'heures effectuées en 2025 : 498 h

- Rémunération des dirigeants :

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

- Remboursements charges de personnel :

L'application du nouveau Plan Comptable Général supprimant l'utilisation des comptes de transfert de charges entraîne l'enregistrement des aides à l'embauche au compte 6490000.

- ASP [aides apprentis]	4 000.00 €
- ANRT subvention Cifre.....	14 000.00 €
- Avantages en nature salariés.....	1 764.92 €

19 764.92 €

● **Autres charges**

Les dépenses relatives aux différents dispositifs de soutien à la création et à la diffusion gérés par la structure sont enregistrées dans des comptes spécifiques 656 « Opérations faites en commun » :

- 656.1.100 : Aides à la diffusion en région
- 656.1.200 : Aides à la diffusion hors région
- 656.2.000 : Aides en coproduction
- 656.3.000 : Aides aux résidences d'artistes

2/ Produits d'exploitation

● *Recettes Spectacles*

La programmation du spectacle « Démocratie ! Un spectacle dont vous pourriez être les héros » porté en diffusion déléguée par l'OARA s'est poursuivie durant l'année 2025 (saison 2024/2025 et saison 2025/2026).

6 lieux ont programmé le spectacle :

- 8 représentations 29 425.10 €

● *Subventions*

> Subventions de fonctionnement :

- DRAC Nouvelle-Aquitaine Coproductions 76 000.00 €

- DRAC Nouvelle-Aquitaine Résidences territoriales 110 000.00 €

- Région Nouvelle-Aquitaine Direction Culture 3 588 287.00 €

- Région Nouvelle-Aquitaine Mission Jeunesse-Solidarité / Nouveau Festival 61 750.00 €

3 836 037.00 €

● *Reprise provision pour risques et charges d'exploitation*

> Le jugement du Conseil de Prud'hommes de Bordeaux sur la réclamation faite par l'ancienne secrétaire licenciée en 2022 suite à la déclaration par la Médecine du travail de son inaptitude au travail sans possibilité de reclassement, a été prononcé le 19 décembre 2025 et notifié le 30 décembre. L'ancienne salariée a été déboutée de sa demande de nullité du licenciement effectué suite à la déclaration d'inaptitude sans possibilité de reclassement prononcée par la Médecine du travail.

Les dommages et intérêts restant à verser ainsi que la régularisation du préavis demandée se montent à un total de 28709,60 € sur une réclamation qui s'élevait à un montant de 83 203,42 €.

> Le régisseur général a démissionné de l'OARA le 31 août 2025. La provision pour départ à la retraite qui avait été constituée a été annulée.

- Reprise provision pour litige 83 203.42 €

- Reprise provision pour retraite 2 052.00 €

85 255.42 €

● *Utilisation de fonds dédiés*

- création METAscène [amortissement du matériel spécifique] 16 772.77 €

3/ Contributions volontaires

L'OARA bénéficie de contributions volontaires valorisées en fonction des éléments qui nous sont fournis :

- ***Mise à disposition gratuite de locaux :***

La Région Nouvelle-Aquitaine fournit à titre gratuit les locaux de l'OARA au sein de la MÉCA, le bâtiment lui appartenant, ainsi que les fluides [eau, électricité] et certains services [entretien, sécurité]. Si la valeur locative des espaces mis à disposition n'est pas communiquée, la valeur des charges locatives a été estimée par les services de la Région à un montant de 448 341,92 € TTC pour l'année 2025 [valeur des charges locatives basées sur les coûts de fonctionnement du bâtiment répartis en fonction des surfaces occupées].

Conformément à l'article 7 de la Convention d'Occupation Précaire signée avec la Région Nouvelle-Aquitaine, cette valorisation est enregistrée comptablement par les comptes 86 et 87 de Contributions Volontaires en Natures.
